



GRANDLYON
communauté urbaine

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL DE COMMUNAUTE**

Séance du **17 octobre 2011**

Délibération n° 2011-2521

commission principale : **proximité et environnement**

commission (s) consultée (s) pour avis :

commune (s) :

objet : **5° forum d'information sur les risques majeurs, éducation, sensibilisation (IRISES) - Convention avec le réseau IDEAL pour l'année 2011**

service : **Délégation générale au développement urbain - Direction de la planification et des politiques d'agglomération**

Rapporteur : Monsieur Ferraro

Président : Monsieur Gérard Collomb

Nombre de conseillers en exercice au jour de la séance : 156

Date de convocation du Conseil : vendredi 7 octobre 2011

Secrétaire élu : Monsieur Marc Augoyard

Compte-rendu affiché le : mercredi 19 octobre 2011

Présents : MM. Collomb, Bret, Darne J., Reppelin, Da Passano, Mme Domenech Diana, M. Buna, Mme Guillemot, MM. Charrier, Daclin, Calvel, Mme Vullien, MM. Kimelfeld, Crimier, Philip, Mme Pédrini, M. Abadie, Mmes Besson, David M., MM. Brachet, Colin, Sécheresse, Barral, Mme Dognin-Sauze, M. Crédoz, Mme Gelas, MM. Claisse, Bernard R., Bouju, Vesco, Mme Frih, MM. Rivalta, Assi, Julien-Laferrière, Mme Ait-Maten, MM. Appell, Ariagno, Augoyard, Mmes Bab-Hamed, Bailly-Maitre, Bargoin, MM. Barret, Barthélémy, Mmes Baume, Benelkadi, M. Bernard B., Mme Bocquet, M. Bolliet, Mme Bonniel-Chalier, MM. Bousson, Broliquier, Buffet, Mme Cardona, MM. Chabert, Chabrier, Mmes Chevallier, Chevassus-Masia, MM. Cochet, Corazzol, Coste, Coulon, Mme Dagherne, MM. Darne JC., David G., Desbos, Deschamps, Mme Dubos, MM. Dumas, Ferraro, Flaconnèche, Fleury, Forissier, Fournel, Galliano, Gentilini, Geourjon, Mme Ghemri, MM. Gignoux, Giordano, Gléréan, Goux, Grivel, Guimet, Havard, Imbert, Jacquet, Justet, Lambert, Mme Laval, MM. Le Bouhart, Lebuhotel, Lelièvre, Léonard, Mme Lépine, M. Lévêque, Mme Levy, MM. Llung, Longueval, Louis, Lyonnet, Morales, Muet, Ollivier, Mmes Perrin-Gilbert, Pesson, MM. Petit, Pillon, Plazzi, Quiniou, Réale, Mme Revel, MM. Roche, Rousseau, Rudigoz, Schuk, Serres, Sturla, Suchet, Thévenot, Thivillier, Touléron, Touraine, Uhlrich, Mme Vallaud-Belkacem, MM. Vaté, Vergiat, Mme Vessiller, MM. Vial, Vincent, Mme Yéremian.

Absents excusés : MM. Arrue (pouvoir à Mme Pédrini), Passi (pouvoir à M. Réale), Charles (pouvoir à M. Buna), Deseigne (pouvoir à Mme Lépine), Mme Peytavin (pouvoir à M. Jacquet), MM. Blein (pouvoir à M. Sturla), Balme (pouvoir à M. Claisse), Braillard (pouvoir à Mme Frih), Genin (pouvoir à M. Plazzi), Gillet (pouvoir à M. Geourjon), Mme Hamdiken-Ledesert (pouvoir à M. Serres), MM. Huguet (pouvoir à M. Gignoux), Joly (pouvoir à M. Augoyard), Kabalo (pouvoir à M. Chabrier), Millet (pouvoir à M. Thivillier), Nissanian (pouvoir à M. Roche), Mme Palleja, M. Pili (pouvoir à M. Justet), Mme Roger-Dalbert (pouvoir à M. Grivel), MM. Sangalli (pouvoir à M. Suchet), Terrot (pouvoir à M. Buffet), Mme Tifra (pouvoir à M. Llung), M. Vurpas (pouvoir à M. Crimier).

Absents non excusés : MM. Barge, Albrand, Turcas.

Séance publique du 17 octobre 2011**Délibération n° 2011-2521**

commission principale : proximité et environnement

objet : **5° forum d'information sur les risques majeurs, éducation, sensibilisation (IRISES) - Convention avec le réseau IDEAL pour l'année 2011**

service : Délégation générale au développement urbain - Direction de la planification et des politiques d'agglomération

Le Conseil,

Vu le rapport du 28 septembre 2011, par lequel monsieur le Président expose ce qui suit :

Créé en 1985, le Réseau IDEAL est une association de collectivités locales avec pour finalité :

- animer l'échange de savoir-faire entre les collectivités,
- organiser des événements autour des meilleurs pratiques.

Le Réseau IDEAL-IDEAL Connaissances organise, au siège de la Région Rhône-Alpes, les 28 et 29 novembre 2011, le 5° forum d'information sur les risques majeurs, éducation, sensibilisation (IRISES) :

- à l'attention des professionnels publics et privés des risques majeurs,
- en partenariat avec le ministère de l'écologie et du développement durable, la Région et l'association nationale des communes pour la maîtrise des risques technologiques majeurs (AMARIS).

L'objectif de ce forum est de :

- remplir les obligations en matière d'information et de communication sur les risques majeurs, naturels et technologiques,
- mutualiser les connaissances et pratiques de tous les acteurs risques dont les collectivités territoriales,
- développer sur chaque territoire une conscience citoyenne fondée sur la responsabilité, la participation et la solidarité,
- primer les actions de communications les plus innovantes développées par ces acteurs.

Trois questions seront traitées :

- quel partenariat développer au niveau d'un bassin de risques tant naturels que technologiques et sur quelle échelle de territoire ?
- comment les acteurs du territoire et les populations peuvent s'appropriier les risques afin que les habitants deviennent acteurs de leur propre sauvegarde ? Le rôle de la mémoire locale,
- quelle gouvernance instaurer autour des risques ? Concertation et information préalables. Les bons outils et les bonnes pratiques.

Le budget prévisionnel de cette opération est présenté comme suit :

Dépenses	Montant (en €)	Recettes	Montant (en €)
organisation	60 993	ministère de l'écologie, du développement durable, des transports et du logement	56 000
communication	38 149	Région Rhône-Alpes	50 000
équipement et logistique	38 029	Communauté urbaine de Lyon	10 000
divers et imprévus	2 629	départements rhônalpins	5 000
		autres financeurs et droits d'entrée	18 800
Total	139 800	Total	139 800

Le coût de l'opération est estimé à 139 800 €.

La Communauté urbaine de Lyon est sollicitée pour participer sous forme d'une subvention de fonctionnement d'un montant de 10 000 € ;

Vu ledit dossier ;

Où l'avis de sa commission proximité et environnement ;

DELIBERE

1° - Approuve :

a) - l'attribution d'une subvention de 10 000 € au profit de l'association Réseau IDEAL dans le cadre de l'organisation du 5° forum d'information sur les risques majeurs, éducation, sensibilisation (IRISES) qui se tiendra les 28 et 29 novembre 2011 à Lyon,

b) - la convention à passer entre la Communauté urbaine et IDEAL définissant, notamment, les conditions d'utilisation de cette subvention.

2° - **Autorise** monsieur le Président à signer ladite convention.

3° - **La dépense** de fonctionnement en résultant sera imputée sur les crédits inscrits au budget principal de la Communauté urbaine - exercice 2011 - compte 657 480 - fonction 830 - opération n° 2010.

Et ont signé les membres présents,
pour extrait conforme,
le Président,
pour le Président,

Reçu au contrôle de légalité le : 24 octobre 2011.